

# 1<sup>ère</sup> compagnie de tir à l'arc d'Annemasse

Réunion de bureau du 08 / 07 / 2024

Présents : Agnès CLOT, François CERVO, Jacques MOGLIA, Patrice BARA, Richard CORDEAU, Jack AURAIX, Baptiste LUCCHINI, Eunice GRAND, Céline MATRINGE

Absents excusés : Karen BARRIONUEVO

## Subventions

La Mairie d'Annemasse octroie au club une subvention de € 20'938 (dont 6'640 € pour le haut niveau)

## Réaffiliation du club // Renouvellements de licences :

Nous effectuons la ré affiliation anticipée du club sur le site de la FFTA, ainsi que le renouvellement anticipé des licences des membres du bureau (excepté pour la licence de Karen, qui a émis le souhait de démissionner et de ne pas renouveler sa licence cette saison)

Discussion sur les modalités afin de renouveler la licence d'un archer venant d'un autre club (une archère de Saint-Julien a manifesté le désir de rejoindre notre club pour cette nouvelle saison) : d'après ce que stipule le règlement de la FFTA, voté et entré en vigueur le 26/03/2023 : [ri ffta adopte ag 2023.pdf](#) (article 4), il ne devrait pas y avoir de problème pour renouveler la licence d'un archer d'un autre club directement : ce point a également été confirmé par email par Evelyne Glaize lors du transfert de licence de Jean-Pierre Meynard en 2023 (voir ci-dessous)

### **4. Mutation et transfert de club**

4.1. Un licencié est libre de changer de club à tout moment.

4.2. Mutation

4.2.1. La mutation d'un club à un autre se définit comme le fait de changer de club lors d'un renouvellement de licence pour une nouvelle saison sportive.

4.2.2. Le club quitté est prévenu par la FFTA de l'inscription de l'archer dans un autre club.

4.2.3. Après au moins une année d'interruption de prise de licence, le précédent club n'est plus informé.

4.3. Transfert

4.3.1. Le transfert d'un club à un autre se définit comme le fait de changer de club en cours de saison sportive, après avoir pris sa licence dans un premier club.

4.3.2. Les modalités techniques de transfert et les restrictions à ce principe sont précisées par le règlement sportif et le service administratif.

4.4. Participation aux tirs par équipes après transfert

Le règlement sportif indique les conditions de participation aux compétitions par équipes de clubs.

4.5. Non-respect de la règle de transfert

4.5.1. Dans tous les cas de mutation ou de transfert, sauf avis contraire de la FFTA, le licencié doit conserver son numéro de licence. Toute manipulation consistant à créer une nouvelle licence ou à modifier une licence existante dans le but d'échapper aux règles de mutation, de transfert peut faire l'objet d'une sanction.

4.5.2. Tout archer, tout club ayant procédé à une mutation ou à un transfert ne peut prétendre ignorer les règles administratives portées au règlement intérieur, ni les règles sportives portées dans les règlements sportifs relatifs aux tirs par équipes.

Les tarifs de la licence pour la saison 2024/2025 ont augmenté, le nouveau tableau des tarifs d'adhésion pour la saison 2024/2025, incluant l'augmentation de la licence (augmentation de 3 € / 4 € de la part fédérale FFTA et 1 € de la part départementale – part régionale reste au même prix) ainsi que l'augmentation de 8 € de notre cotisation club votée à la dernière AG du 20/10/2023, est joint à ce PV

### **Bilan des compétitions TAE débutants, TAEDN et TAEDI des 29 et 30 juin**

138 archers au total sur le week-end

€ 1'249.20 de bénéfices (recettes : € 2'241.10 (buvette / greffe) dépenses : € 991.90 (achats buvette / café / blasons / récompenses))

Bénéfices assez limités malgré un gros travail d'organisation

L'organisation d'un TAEDN et TAEDI l'année prochaine est envisagée, la date reste à déterminer

Beaucoup de catégories récompensées (jusqu'à 46 le dimanche !)

Souhait de baisser le nombre d'archers récompensés (récompenses du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> au lieu du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> ?)

### **Rentrée / forum des sports:**

Reprise des cours le mardi 17 septembre

Renouvellement des inscriptions à partir du 7 septembre (au forum des sports à l'OMS)

Renouvellement au gymnase à Gaillard le mardi 10 septembre et le jeudi 12 septembre (pas d'entraînement) de 18h à 19h30 environ

Pour l'instant pas de limitation du nombre d'archers

Nouveaux licenciés : deux séances d'essai + achat du kit avant de faire la licence

Prix du kit : environ € 82 (à reconfirmer par Richard)

Jeunes : débutants le mardi à 18h et le samedi matin

perfectionnement le jeudi à 18h et le samedi matin

jeunes compétiteurs le mardi et jeudi à 18h et samedi matin (Géraldine)

Tableau des tarifs et des entraînements actualisé joint à ce PV

Forum des sports : 7 septembre 2024 : Amélie devrait être présente

Horaires : 10h – 16h → venir pour 9h pour préparer

### **AG : Assemblée Générale du club**

18 octobre 2024 à 19h30 à l'OMS

Jack réserve la salle

Patrice propose de présenter sa candidature au bureau du CD74, proposition accueillie avec beaucoup d'enthousiasme

## **Résultats obtenus sur la saison de tir à l'extérieur :**

### **Championnat départemental TAE-DN Thônes 09 06 2024 :**

7 podiums dont 5 titres départementaux

U13F CL : ZGAIEB Elyssa 1<sup>ère</sup> - Championne Départementale

U15 H CL : ROGER Hugo 1<sup>er</sup> - Champion Départemental

S3 H CL : PATSNOUGUES Alain 1<sup>er</sup> - Champion Départemental ; MUSCAT Alain 2<sup>e</sup>

S2F CO : CLOT Agnès 1<sup>ère</sup> - Championne Départementale

S2H CO : METAIRIE Raynald 1<sup>er</sup> - Champion Départemental ; BARA Patrice 3<sup>e</sup>

### **Championnat départemental TAE-DI Annemasse 30 06 2024 :**

16 podiums dont 8 titres départementaux

U13 F CL : GREGOIRE Elina 1<sup>ère</sup> - Championne Départementale ; ZGAIEB Elyssa 2<sup>e</sup> ;  
TORTOCHOT Nesrine 3<sup>e</sup>

U13H CL : RYTERBAND Gabriel 1<sup>er</sup> - Champion Départemental

U15F CL : HUGUENIN-ELIE ROGER Maeva :2<sup>e</sup>

U15H CL : GUY Samuel 1<sup>er</sup> - Champion Départemental ; ROGER Hugo 3<sup>e</sup>

U18F CL : HEBINGER Lucile 1<sup>ère</sup> - Championne Départementale

U18H CL : GRUEL FASQUELLE Nathan 2<sup>e</sup>

S1F CL : GOELLNER Ophélie 1<sup>ère</sup> - Championne Départementale

S2F CL : CORDEAU Géraldine 1<sup>ère</sup> - Championne Départementale

S2H CL : DUGUE Samuel 1<sup>er</sup> - Champion Départemental

S3H CL : MUSCAT Alain 2<sup>e</sup>

S2F CO : CLOT Agnès 2<sup>e</sup>

S2H CO : HERITIER Pascal 1<sup>er</sup> - Champion Départemental ; METAIRIE Raynald 2<sup>e</sup>

### **Championnat régional TAE-DN Salaise Sur Sanne 23 06 2024**

2 participants dont 1 titre régional

S2H CO : METAIRIE Raynald 1<sup>er</sup> - Champion Régional; BARA Patrice 7<sup>e</sup>

### **Championnat régional TAE-DI Yzeure 22 et 23 06 2024**

8 participants dont 1 titre régional et 2 x 4èmes places

U13F CL : GREGOIRE Elina 4<sup>e</sup>

U15F CL : HUGUENIN-ELIE ROGER Maeva 10<sup>e</sup>

U15H CL : GUY Samuel 4<sup>e</sup> ; ROGER Hugo 14<sup>e</sup>

U18F CL : HEBINGER Lucile 8<sup>e</sup> ; CADEI Janaëlle 11<sup>e</sup> ; DAVID-MINAZZI Clémence 15<sup>e</sup>

S2H CL : DUGUE Samuel 1<sup>er</sup> - Champion Régional

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Prochaine réunion du bureau : **lundi 9 septembre 2024 à 20h.**

La secrétaire de séance  
C. MATRINGE

Le président  
R.CORDEAU